

B1.31.2 La condition



L'expression de la condition peut se construire avec le subjonctif, le conditionnel ou l'infinitif, selon la tournure de la phrase.

1. On utilise le subjonctif après : "à condition que, pourvu que, à moins que (ne), en supposant que, soit que...soit que".
2. On utilise le conditionnel après : "au cas où" et avec "quand bien même".
3. On utilise l'infinitif après : "à condition de, à moins de, au risque de, quitte à".

Expression	Temps	Exemple
À condition que	Subjonctif	Je loue le studio à condition que tu paies les charges.
Pourvu que	Subjonctif	Je déménage pourvu que le quartier soit calme.
À moins que (ne)	Subjonctif	Je prends ce deux-pièces à moins qu'il ne soit trop cher.
En supposant que	Subjonctif	Je signe le bail en supposant que tout soit inclus.
Au cas où	Conditionnel	Je réserve un camion au cas où il y aurait un retard.
Quand bien même	Conditionnel	Quand bien même la maison serait loin, je déménage.
À condition de	Infinitif	Je loue à condition de payer moins de charges.
À moins de	Infinitif	Je refuse ce logement à moins de trouver mieux.
Quitte à	Infinitif	Je dois déménager quitte à changer de quartier.

1. Corrigez l'erreur

1. Je laisse mon numéro au cas où il y a une visite.

Je laisse mon numéro au cas où il y aurait une visite.

2. Je prends l'appartement à condition que tu paieras la caution.

Je prends l'appartement à condition que tu paies la caution.

1. Je laisse mon numéro au cas où il y aurait une visite. 2. Je prends l'appartement à condition que tu paies la caution.